

La directrice

N° d'enregistrement : 2024-20

Monsieur Cédric Vigneault
Référént « lutte contre le racisme,
l'antisémitisme, la haine anti-LGBT »
de l'Ensib

Villeurbanne, le 7 juin 2024

Objet : Lettre de mission du référént « lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT » de l'Ensib

« Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est pleinement engagé dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et plus globalement contre toutes les formes de discriminations. Il participe, à ce titre, à la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine lancé par la Première ministre, Élisabeth Borne, le 30 janvier 2023. L'enseignement supérieur, fondé sur des valeurs humanistes, de respect et de tolérance, doit rester un lieu d'émancipation où le travail et l'émulation intellectuelle font émerger des savoirs et le partage des idées. Chaque fois que des responsables de propos ou d'agissements racistes, antisémites ou discriminants sont identifiés, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent faire preuve de la plus grande fermeté en apportant systématiquement une réponse adaptée. Il importe donc que l'ensemble des acteurs-enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, autres personnels, étudiants soit accompagné dans la prévention, le signalement et la sanction de ces phénomènes discriminatoires quand ils se manifestent. »

Circulaire du MESR, DGESIP – DGRI A1-2, en date du 9 janvier 2024, définissant le cadre d'intervention des personnes référentes « racisme, antisémitisme » dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Monsieur,

Suite à la circulaire citée ci-dessus, vous avez été nommé, le 1er février 2024 et pour une durée de trois ans renouvelable, référént « lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT » de l'Ensib.

Les publics relevant de votre périmètre d'activité sont les personnels fonctionnaires, contractuels et vacataires, les élèves fonctionnaires, étudiants, stagiaires et les autres usagers de l'établissement.

En tant que référent, vous pouvez être saisi par l'administration ou par toutes les personnes relevant de ce périmètre, notamment à travers la plate-forme de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes de l'Enssib : <https://signalement.enssib.fr/>

Vous disposez également d'une adresse générique à laquelle il est possible de vous contacter directement : ref-racisme-antisemitisme@listes.enssib.fr

Avec votre accord, cette mission reçoit les objectifs suivants :

- Vous contribuez, en formulant des propositions à la direction de l'Enssib, à déterminer la politique de l'établissement en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (participation à l'écriture du règlement intérieur, structuration d'actions à vocation de sensibilisation, de prévention de faits à caractère raciste, antisémite ou discriminant, etc.) ;
- En lien avec le directeur général des services (DGS), vous contribuez au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place dans l'établissement (qualification des actes, enquête administrative, orientation des personnels et des usagers, etc.) ; vous recensez les actes à caractère raciste, antisémite ou discriminant qui se tiennent dans votre périmètre de compétence ;
- Vous participez à la mise en place de médiations en vue de faciliter la résolution des conflits pouvant concerner au sein de l'établissement des personnels ou des usagers ;
- Vous proposez, à la demande de la direction, une analyse de nature à l'éclairer dans l'instruction de faits à caractère raciste, antisémite, ou discriminant ;
- Vous contribuez à diffuser une culture du droit et une meilleure connaissance de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme auprès des publics relevant de votre périmètre d'activité ;
- Vous établissez les éléments de veille permettant d'anticiper et de prévenir des conflits en mettant à disposition des ressources institutionnelles, scientifiques, pédagogiques, documentaires ;
- Vous établissez un rapport d'activité annuel à destination de la direction de l'établissement. Après validation, ce rapport est transmis, à la demande du ministère, sur la boîte fonctionnelle dédiée : rh-egalite-discriminations.esri@enseignementsup.gouv.fr. Une restitution annuelle de ce rapport sera organisée devant les instances de l'Enssib.
- Vous participez, le cas échéant, aux réponses aux enquêtes du ministère ou de l'Observatoire national des discriminations et de l'égalité dans le supérieur (Ondes) ;

- Vous participez au réseau national des personnes référentes « racisme, antisémitisme » animé par le ministère ;
Vous participez à des événements nationaux, notamment aux journées co-animées par le ministère, et valorisez les actions de l'établissement dans ce cadre ;
Vous tenez la direction de l'Enssib régulièrement informée des activités de ce réseau.
- Vous travaillez en concertation avec les autres référents de l'Enssib et notamment les référents « lanceur d'alerte », « déontologue », « laïcité », « égalité et lutte contre les VSS ».
- Vous travaillez également avec le fonctionnaire sécurité défense (FSD) de l'Enssib. Vous devrez être systématiquement informé des actes ou propos à caractère raciste, antisémite ou discriminant qui seraient tenus au sein de l'établissement. Vous communiquerez sans délai au FSD et à la direction de l'établissement toute information relative à une menace ou à un acte de violence contre les personnes ou les biens.

Pour l'exercice de votre mission, vous bénéficiez d'une formation à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, vous permettant de vous approprier les fondements, notamment juridiques, de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Vous disposez également d'un budget annuel, de l'ordre de 1500 €, et d'un volume global mensuel équivalant à 5% de votre temps de travail mensuel, en veillant à solliciter l'autorisation de votre cheffe de service.

Je vous remercie vivement de votre implication dans cette mission, au service de l'Enssib, de ses personnels, de ses élèves et de ses étudiants.

La directrice de l'Enssib



Nathalie Marcerou-Ramel